



## Daniel Fässler, le nouveau président de ForêtSuisse prend ses fonctions

Daniel Fässler, conseiller national et landamman d'Appenzell Rhodes-Intérieures, reprend la présidence de ForêtSuisse le 1er juillet. Réunis à Illnau (ZH), les délégués de l'association suisse des propriétaires forestiers ont pris congé du président sortant, l'ancien conseiller national Max Binder.

<http://www.foretsuisse.ch/la-foret-suisse.html>



## Mauvaise blague : une ordonnance de l'OFEV transforme les cendres de bois naturel en déchet hautement toxique !

Selon la nouvelle OLED, l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets de la Confédération entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la teneur des cendres de bois de forêt en chrome 6 (Cr(VI)) dépasse la nouvelle valeur admise et en fait un déchet devant être acheminé vers un site de traitement avant son entreposage en décharge.

**La situation est à ce point aberrante** : afin d'être conforme à la loi, la production annuelle de cendres d'une chaudière à pellets d'une maison familiale (10kW), soit environ 1 sac de 35 litres, devrait être acheminée à Pratteln BL pour son traitement, avant d'être reprise par son propriétaire, subir une analyse et ensuite seulement, en cas de résultat conforme, être mise en décharge.

Energie-bois Suisse est très impliquée dans cet épineux dossier, qui est un cas d'école en matière d'élaboration d'une directive à portée nationale, mais qui est tout bonnement inapplicable dans la pratique : grâce au travail des services de Mme Leuthard, le citoyen est de facto invité à ne pas respecter la loi...

L'affaire a pris récemment une tournure politique, avec notamment l'interpellation de Mme la conseillère nationale [Brigitte Häberli \(CE, TG\)](#), qui sera traitée cet automne, et la préparation d'une initiative parlementaire par Energie-bois Suisse, seul moyen de corriger durablement cette législation inappropriée.

## **Les Journées du Bois Suisse remplacent cette année les séances d'info de La Forestière**

Les 15 et 16 septembre prochains, les [Journées du Bois Suisse](#) vous permettront de découvrir les multiples facettes et richesses de cette noble ressource, grâce à une foule d'événements organisés dans toute la Suisse. Le Canton de Vaud n'est pas en reste, puisque trois sites se sont mobilisés pour offrir plusieurs activités durant les deux jours.

La Forestière participe activement à la mise sur pied de cet événement, raison pour laquelle les séances d'information organisées traditionnellement en septembre, n'auront pas lieu. Pour les remplacer, des soirées thématiques seront organisées dans le courant de l'hiver.



## **FSC et PEFC : Recertification des forêts en 2018 sous l'égide du groupe suisse de certification ARTUS, pour une nouvelle période de 5 ans**

Dans une recherche de rationalisation, 7 groupes suisses de certification des propriétaires forestiers ont fondé en janvier 2017 le groupe ARTUS, qui prendra le relais de l'[ARCE](#), actuel groupe romand dont le certificat arrivera à échéance en mai 2018. Le processus de recertification 2018-2023 des propriétaires concernés débutera dans le courant de l'automne 2017.

## **AG de l'association pour une AOC « Bois du Jura » : Le temps des choix difficiles**

Le projet d'AOC pour le bois a pu bénéficier d'une avancée au niveau législatif avec l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur le Swissness. Mais l'association peine toujours à obtenir l'intérêt de scieurs locaux pour cette AOC. Constatant que le projet ne peut aboutir sans la participation active de ceux-ci, les membres présents lors de la dernière assemblée générale ont chargé le comité de tenter une dernière fois de convaincre l'un d'eux de s'engager. En cas d'échec d'ici au 30 novembre 2017, le Comité devra présenter diverses solutions à la prochaine AG, dont celle de l'abandon du projet et la dissolution de l'association.